

Assistance à la mise en œuvre de projets de bâtiments performants

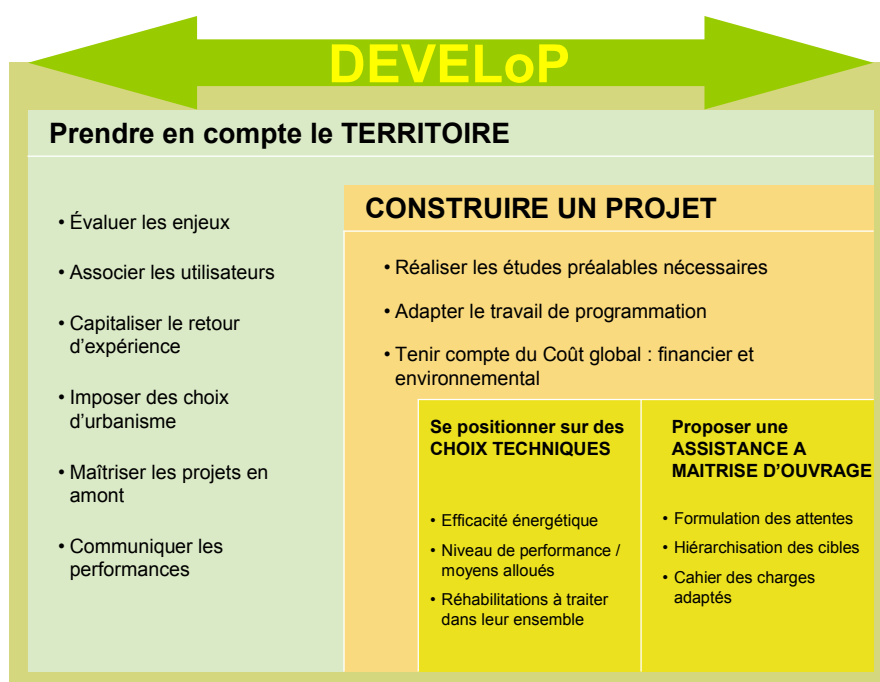
Solving met en œuvre pour les Collectivités Locales et Territoriales l'expérience et la méthodologie d'un projet européen mené en 2003 en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général des Bouches du Rhône.

Avec DEVELoP nous rassemblons les concepteurs autour des thèmes complémentaires de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et de la performance environnementale des équipements pour les inciter à intégrer ces notions dans leurs projets.

Une démarche de management intégrée au processus de décision des maîtres d'ouvrage.

Le contexte :

- **Les enjeux**
 - Préservation de l'environnement
 - Maîtrise de l'énergie
 - Développement des énergies renouvelables
- **Les Directives Européennes**
 - Electricité à partir de sources d'énergies renouvelables
 - Performance énergétique des bâtiments
- **Les engagements internationaux**
 - Agendas 21
 - Le protocole de Kyoto sur les Changements Climatiques
- **Le bâtiment**
 - Plan National Habitat Construction Durable
 - Démarche HQE
 - Certification des Bâtiments



Se positionner sur des CHOIX TECHNIQUES

- Efficacité énergétique
- Niveau de performance / moyens alloués
- Réhabilitations à traiter dans leur ensemble

Proposer une ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

- Formulation des attentes
- Hiérarchisation des cibles
- Cahier des charges adaptés

SOLVING France

9, bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél : 01 53 30 35 00 – Fax : 01 53 30 35 69
www.solving-france.com - paris@solving-france.com



■ Une démarche de management environnemental

- ⇒ Elaborée dans la concertation avec l'ensemble des acteurs du projet (architecte, programmiste, utilisateurs...)
- ⇒ Elle détermine le niveau d'exigence économique, de confort, de qualité de vie intérieure, d'utilisation ou encore de cohérence d'implantation de l'équipement sur son territoire.

■ Une politique énergétique territoriale

- ⇒ En accord avec les documents d'urbanisme locaux
- ⇒ Pour répondre au plus juste aux besoins en énergies
- ⇒ En privilégiant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

■ La démarche DEVELoP

- ⇒ Un **Document de Référence** pour se familiariser avec le contexte et maîtriser les enjeux
- ⇒ Un **atelier de conception** avec le maître d'ouvrage et son équipe pour identifier les contraintes, les opportunités et les marges de progrès du projet.
- ⇒ Une **analyse** de l'opération pour rechercher et sélectionner des solutions énergétiques et environnementales performantes, adaptées et réalisables.
- ⇒ Un **document de synthèse** sur les orientations retenues

DEVELoP intervient dans le projet à toutes les phases préalables jusqu' à la remise du programme définitif. Le plus tôt reste le plus souhaitable. Il s'agit alors de traduire les attentes du maître d'ouvrage en termes techniques et d'en assurer la bonne intégration à toutes les futures étapes de l'opération.

Identifiez, formalisez et affirmez vos exigences.

Notre approche :

- Aide le maître d'ouvrage à s'engager sur des actions précises à mettre en œuvre,
- Tient compte des contraintes qui pèsent sur le projet,
- Accompagne les décideurs dans des choix d'efficacité énergétique et de performance environnementale des bâtiments,
- Aboutit à un projet cohérent, énergétiquement efficace, à l'impact environnemental maîtrisé et tenant compte des contraintes économiques du maître d'ouvrage.

DEVELoP entend ainsi participer aux efforts annoncés par la France de renforcer l'efficacité énergétique, de développer l'utilisation des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.